

Le portrait en buste de Louis XIV, par M. de ...

Letres mortuaires et d'obits. IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.

Correspondance. Les articles publiés dans cette partie...

Monieur le Rédacteur. L'article consacré aux sous-publiés...

Comme nos édiles courent les mêmes risques que leurs administrés...

Notre pauvre humanité a déjà assez de misères sans en ajouter une nouvelle...

Belgique. — Bruxelles. — Certains journaux...

— Bruxelles. — On lit dans la Gazette: Un incident qui mérite d'être rapporté...

— Bruxelles. — On lit dans la Gazette: Une pauvre femme, la veuve Gilguaire...

— Bruxelles. — On lit dans la Gazette: Dans l'intention de se procurer de l'argent...

— Bruxelles. — On lit dans la Gazette: On apprend l'émotion de ce pauvre garçon...

— Bruxelles. — On lit dans la Gazette: A Charleroi, un voyageur de commerce...

FAITS DIVERS. Nous avons raconté que, dans la matinée...

UN SCANDALE EN PERSPECTIVE. — On a rappelé, à propos de la mort du général Ney...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

— On a rappelé, à propos de la mort du général Ney, l'histoire de la femme L... actuellement en Belgique...

chaque position de l'enfant au moment où il le frappe, etc. Pour ce dessin, Lemaitre a écrit ce titre: « Plan de mon assassinat. »

On mande de Dublin au Standard: Hier, dans l'après-midi, l'intendant des propriétés du frère de ce même lord Mountmorres...

Un détail assez curieux appropos du frémisme américain, M. Mackey dit: Depuis quelque temps, nous dit-on, a atteint une profondeur inouïe...

La consommation de glace est si grande qu'elle absorbe à la même quantité que celle que l'on consomme à Paris dans un été.

Un accident comme il n'en arrive heureusement pas souvent s'est produit hier, dans la fabrique de la rue de la Verrière appartenant à M. Manceau.

Un ouvrier, nommé Euriat, était monté sur un échafaudage et arrivait des jarres, lorsqu'il fut pris d'un étourdissement subit et tomba dans un puits rempli d'huile.

M. Berlioz, commissaire de police du quartier, n'a pu que constater le décès.

Une pauvre femme, la veuve Gilguaire, habitant la commune de Vigneux (Meuse), a été tuée dans la nuit de mardi à mercredi.

La 22me Commission d'initiative s'est réunie aujourd'hui.

Elle a examiné la proposition de M. Bonnet-Duverdière tendant à ce que la Chambre des députés se reconnaisse incompétente pour modifier la loi électorale.

Après avoir entendu M. Marcel-Barthe, qui a proposé la proposition de M. Bonnet-Duverdière, le rapporteur de la Commission, M. Jourdain a été nommé rapporteur des travaux de la Commission.

Les biens des congrégations religieuses. M. Dufaire et M. Brisson ont été entendus ensemble ce matin.

M. Dufaire a demandé en communication les documents relatifs aux biens des congrégations religieuses afin de comprendre la question des biens de main-morte dans le projet de loi sur les associations, qui va être discuté au Sénat.

Mort du Père Milleriot. L'interdiction a été faite au Père Milleriot, le doyen des Jésuites français.

De nombreux amis sont venus prêter aujourd'hui leurs hommages à la mémoire de ce grand homme d'Etat.

Déjeuner au Palais Bourbon. M. Constans, ministre de l'intérieur, a dîné hier matin chez M. Gambetta.

La question tunisienne. Paris, 2 mars, 10 h. soir. Un avis de Constantin nous annonce que le Bey de Tunis a envoyé un délégué se concerter avec le commandant français, afin de régler l'indemnité due aux incursions récentes de la tribu tunisienne des Kroumyr, sur le territoire français.

Proclamation de la royauté en Roumanie. On lit dans l'Indépendance roumaine du 27 février: L'Assemblée nationale a proclamé la royauté sur le territoire roumain.

Insurrection en Albanie. Une grave insurrection vient d'éclater en Albanie.

Insurrection en Albanie. Les Albanais insurgés ont occupé Prizrend et Pibra.

Insurrection en Albanie. Nous parlons déjà ces jours-ci de ces féroces insurrections comme devant seconder l'armée grecque.

PETITE BOURSE DU SOIR. Paris, 2 mars, 9 h. 30, soir. 3 0/0... Rio... Banque ottomane... Amortissable... Italien... 5 0/0... Hongrois... Extérieure... Chemins... Timbale... Egypte... Union gend.

NOUVELLES DU MATIN. Modifications au mode électoral du Sénat. Un journal officieux, le Télégraphe, a lancé hier un assez gros ballon.

NOUVELLES DU SOIR. Voici le sommaire du Journal Officiel d'aujourd'hui: Décret contenant des nominations dans la magistrature des tribunaux de première instance d'Algérie.

NOUVELLES DU SOIR. Décret portant nomination de M. de la Roche-Beaucourt dans le corps des commissaires de la marine.

NOUVELLES DU SOIR. Décret portant nomination de M. de la Roche-Beaucourt dans le corps des commissaires de la marine.

NOUVELLES DU SOIR. Décret portant nomination de M. de la Roche-Beaucourt dans le corps des commissaires de la marine.

NOUVELLES DU SOIR. Décret portant nomination de M. de la Roche-Beaucourt dans le corps des commissaires de la marine.

NOUVELLES DU SOIR. Décret portant nomination de M. de la Roche-Beaucourt dans le corps des commissaires de la marine.

La Commission du budget. Paris, 2 mars, 4 h. soir. Les membres composant la Commission du budget se sont réunis ce matin.

Le rapport de la Commission d'enquête de Clissey. Paris, 2 mars, 4 h. 05, soir. M. Le Faure, rapporteur de la Commission chargée de procéder à l'enquête sur les actes de M. le général de Clissey, pendant son ministère, compte terminer son rapport avant le 20 mars.

Le scrutin de liste. Paris, 2 mars, 4 h. 55, soir. Selon des bruits de couloirs, on cite, sous toute réserve, que le ministre serait parvenu à la manière suivante sur la question relative au scrutin de liste.

La question tunisienne. On nous écrit de Marseille à la Correspondance d'une manière qui nous apprend que l'auteur de toutes les fausses nouvelles publiées par les journaux de Marseille, au sujet de la retraite du général de Clissey.

Un bal au profit des pauvres. Un bal au profit des pauvres anglais de Paris doit être donné, le 19 avril, à l'hôtel Continental.

Reunion du centre gauche. Le centre gauche du Sénat se réunit aujourd'hui pour discuter le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier.

Changement au ministère. On annonce d'importants changements au ministère de la guerre.

L'anniversaire du 18 Mars. La partie révolutionnaire veut donner cette année une grande importance à la célébration du 18 mars.

Un nouveau journal radical. Paraitra prochainement, la Convention nationale, dirigée par M. Sigmond Lacroix.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris. Paris, 3 mars, 11 h. matin. Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris reprendra ses fonctions lundi prochain.

Obèques de M. Drouyn de Lhuys. Paris, 3 mars, 10 h. matin. Beaucoup de personnes, parmi lesquelles le marquis de Drouyn de Lhuys, ont tenu à assister à ses obsèques.

Mandements des Evêques. Paris, 3 mars, 10 h. 25, matin. La presse s'entrevoit beaucoup des mandements des évêques de France.

Un éboulement. Rouen, 2 mars, 9 h. soir. Un éboulement de 90 mètres cubes de terre vient de se produire sur les travaux du chemin de fer d'Orléans à Rouen.

Insurrection en Albanie. Constantinople, 2 mars, soir. Les dépêches reçues ici démentent tout nouveau mouvement de la part des Albanais.

Les Anglais en Afrique. New-York, 2 mars. Le parlement de New-Gersey a adopté une résolution exprimant sa sympathie pour la cause des Boers.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Les généraux anglais Roberts et Stewart ont été créés barons.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Parlement anglais. Londres, 2 mars. Chambre des lords. — Le projet de loi relatif à la question de l'impôt foncier a été discuté.

Chambre des Communes continue la discussion en seconde lecture du bill relatif au port d'armes en Irlande.

Un nouveau port franc. Saint-Petersbourg, 2 mars. On annonce officiellement que Bakou a été déclaré port franc.

Parlement américain. Washington, 2 mars. Les comités de la Chambre et du Sénat pour les affaires étrangères ont rapporté les bills relatifs au percement de canaux à travers l'Amérique Centrale.

Accidents de chemin de fer. New-York, 2 mars. Un déraillement s'est produit près de Macon dans le Missouri, et a entraîné la mort de deux personnes.

Reception au Vatican. Rome, 2 mars. Le grand duc Constantin a fait aujourd'hui une visite au Pape et au secrétaire d'Etat.

Différend anglo-serbe. Saint-Petersbourg, 2 mars. L'agence russe déclare que le différend qui existe entre le ministre anglais et Belgrade et le cabinet serbe porte sur une stipulation du traité conclu en Angleterre, laquelle stipulation s'accorde avec le traité conclu avec l'Autriche.

Meeting en Irlande. Dublin, 2 mars, 6 h. soir. On a recueilli la semaine dernière douze cents livres sterling dans un meeting de la lande.

Les Droits sur les Sucres. La Chambre décide, sans débat, de passer à la seconde lecture du projet de loi ayant pour objet de prolonger le délai pendant lequel les certificats d'inventaire, délivrés par application de la loi du 19 juillet 1860, pourront être reçus au paiement des droits sur les sucres.

CREATION D'UNE ECOLE NORMALE DEFENSES. M. Séis dépose une proposition tendant à créer une école normale en vue de former des professeurs femmes.

INTERPELLATION DE M. CLEMENCEAU. M. le Président donne lecture d'une demande d'interpellation de M. Clemenceau sur les envois d'armes à Grèce.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. La Chambre reprend la discussion sur les propositions de loi de M. Germain Casse et plusieurs de ses collègues, tendant à régler les rapports des compagnies de chemins de fer et leurs agents commissionnés.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

REGLEMENTATION DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. M. Waldeck-Rousseau commente les assertions de M. Drumont, qui a dit que la loi nouvelle tend à rétablir les droits communs des agents des compagnies de chemins de fer.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.

Change de Paris, 2 fr. 68 1/2 pour un ruble. Marseille, 2 mars, soir. Le marché calme, prix sans changement.